

## Michel Roy

---

**De:** Michel Roy <info@digitaldirect.ca>  
**Envoyé:** 23 septembre 2019 08:52  
**À:** 'christine.gravel@rcmp-grc.gc.ca'  
**Cc:** 'sylvie.boucher.C5@parl.gc.ca'; 'france.larose@rcmp-grc.gc.ca'; 'colette.morin-wade@canada.ca'  
**Objet:** fraude au G7

Bonjour,

J'aimerais beaucoup qu'on m'explique et qu'on me réponde par écrit pourquoi vous n'enquêtez pas?

Vous refusez de me répondre? Si oui dites moi pourquoi svp.

M. Labelle, votre patron m'a répondu au téléphone que la lettre de décembre tiens, donc l'enquêteur au dossier, vous Mme Gravel avez décidée de ne pas enquêter, j'ai jamais eu de raison, et avec tout ce que l'on sait un an plus tard, à part protéger des gens, personne ne comprends votre raisonnement. La GRC est au service de la loi, pas de la politique.

Mon documentaire avance grandement comme vous pourrez lire plus bas.

Merci de m'éclairer, je passerais le message aux canadiens,

Signé : Le Faire-Valoir du Gouvernement fédéral, Michel Roy

---

Les fonctionnaires aux médias du G7 de Charlevoix, des fonctionnaires fédéraux des Affaires Mondiales Canada, ont fraudé les photographes canadiens du plus important contrat de photo de l'histoire du Québec.

AMC a publié un appel d'offre de \$75 000.00 avec des critères de participation internationale presque inaccessible et comme prévu aucune réponse n'a été reçu.  
AMC a par la suite fait un autre appel d'offre cette fois-ci de \$95 000.00 avec des critères nationaux et ont enlevé la côte de sécurité.

De plus ils ont utilisé le même numéro de contrat, et pour finir, ils ont caché le deuxième appel d'offre de \$95 000.00 au public en ne la publiant pas, en élément fondamental des appels d'offre, privant tous les Canadiens de participer à ce plus gros concours en photographie professionnel au Canada.

Une proposition qui était maintenant beaucoup plus facile de participer pour des milliers de photographes professionnels, en plus d'être plus payante.

Ils ont ensuite simplement et carrément donné le contrat à Fabien Durand de Keepoint, un spécialiste en appel d'offre fédérale qui n'a jamais fait une photo de sa vie, et avait aucune expérience en service de photographie pour les médias.

Ils ont invité Michel Roy le photographe de Québec à participer pour avoir un bon deuxième et éviter une enquête.

Dans leur magouille, les responsables du contrat et des médias se sont fait prendre deux fois à rechercher des photographes dans leurs contacts personnels après la fermeture de l'appel d'offre caché des Canadiens.

Les documents du dossier, et la soumission bâclée de Keepoint sont toujours cachés après plus d'un an à l'accès à l'information et au commissariat à l'information.

Le contrat fédéral 7390211 de Photographie hôte du G7 2018 dans Charlevoix au montant de \$94,167.50 a été vraisemblablement fraudé par les fonctionnaires fédéraux responsable du contrat, en collusion avec le spécialiste en appel d'offres Fabien Durand de Keepoint qui a gagné le contrat.

Le contrat a été octroyé illégalement et frauduleusement à une personne ne détenant aucune expérience en photographie. Sa spécialité ? Remplir des appels d'offres fédéraux **et le gouvernement à tout fait pour le faire gagner en cachant même l'appel d'offre aux canadiens !**

[Fabien Durand de Keepoint](#) a remporté le contrat même si, selon les qualifications requises pour le contrat, il ne pouvait même pas participer à cette demande de propositions fédérale car il ne satisfaisait à aucun des critères obligatoires et ne possédait aucune des compétences requises obligatoires.

Il a soumis une proposition bâclé en sachant pertinemment que son contenu exact importait peu puisqu'il était de connivence avec les fonctionnaires adjudicateurs du contrat. Fabien Durand de Keepoint a remporté ce contrat pour fournir les services photographiques complet au G7 2018 de Charlevoix, le plus important contrat en service photographique attribué au Québec mais il n'a JAMAIS réalisé une photo professionnelle de sa vie!

Fabien Durand de Keepoint n'est pas un débutant en matière de candidature à des contrats avec des gouvernements. Ce n'est pas une personne qui ignore des éléments fondamentaux tels que les critères obligatoires et l'expérience obligatoire requise pour présenter une offre fédérale. Même les candidats les plus inexpérimentés pour ces contrats fédéraux savent que les offres qui n'incluent pas les critères obligatoires sont éliminées au début du processus et que les offres soumises sans réserve à l'appui sont immédiatement rejetées.

Fabien Durand de Keepoint se vante sur son site web d'être un spécialiste en appel d'offre fédéral, pas un débutant là, il a gagné en 2012 un appel d'offres de l'Hôpital Ste-Justine pour être leur spécialiste en matière de contrats et d'appels d'offres. Une entente de 135 000\$...

Il a été engagé comme gestionnaire des appel d'offres pour Videotron de 2011 à 2016.

Avec toutes les étapes de l'évaluation du contrat de photographie du G7, comment une personne sans les qualifications requises pourrait-elle remporter le contrat ? La réponse suggère une seule conclusion : il a gagné par collusion. Et le gouvernement a tout fait pour arrangé le tout illégalement et criminellement selon ce que l'on peut voir.

En tant que SPÉCIALISTE en appels d'offres, il savait que sa candidature serait rejetée dès le départ... Ma question : pourquoi as-t-il poursuivi les démarches ? C'est simple, il savait qu'il gagnerait. Les dés étaient pipés.

Sans expérience dans les services de photo professionnels, qui ferait le travail ?

Ses amis au bureau des médias d'Affaires Mondiales Canada qui lui ont confié le contrat ! Et oui ceux même qui donnait le contrat !!!

Voici comment ils l'ont fait ...

**Mi Mars 2018**

## **Le déroulement des événements**

Le 25 janvier 2018, les Affaires Mondiales Canada ont publié sur le site [achatsetventes.du.gouvernement](http://achatsetventes.du.gouvernement) la première version de la demande de proposition, dont la date de clôture était le 1er mars 2018, comportant une clause de limitation des dépenses de 75 000 \$ et où on demandait de l'expérience avec les VVIP et PPI, une expérience avec des événements internationaux et on demandait d'avoir de l'expérience sur au moins 2 rencontres internationales multilatérales de grande envergure.

Une demande qui limitait le contrat à des compagnies spécialisées à l'internationale, comme par exemple La Presse Canadienne qui semblait être la seule compagnie canadienne avec ces critères très élevés à participer. On peut noter que tous les autres sommets précédents, La Presse canadienne a remporté les contrats photographiques.

Le contrat comportait également une cote de sécurité SECRET pour les 15 membres de l'équipe.

Pour évaluer les soumissions et attribuer un gagnant, 70% de la note totale était accordée pour les points techniques, c'est-à-dire les informations de toute l'équipe, l'expérience, le portfolio, les CVs, la disponibilité etc. Le 30% restant était pour le prix (30 points au premier, 27 au deuxième). C'est donc dire que la pondération donnait BEAUCOUP plus d'importance à la qualité et à l'expérience de l'équipe de 15 personnes que le prix final.

C'est donc dire que la pondération donnait BEAUCOUP plus d'importance à la qualité et à l'expérience de l'équipe de 15 personnes que le prix.

**Le 16 février 2018**

Une conférence téléphonique expliquait clairement le budget de 75000\$ et les critères obligatoires et les expériences obligatoires très pointues [\(Conférence des soumissionnaires\)](#)

**Début Mars 2018**

N'ayant reçu aucune soumission comme ils l'avait prévu, car les critères étaient entre autres incroyablement élevés et le budget plus petit qu'aux autres sommets, AMC a donc produit en cachette, le 26 mars 2018, une seconde version de la demande de proposition avec le même numéro de DP, dont la date de clôture était le 16 avril 2018 !

Une version beaucoup plus intéressante pour les photographes canadiens, car les critères ont drastiquement baissé, et le budget augmenté. La valeur totale du contrat a été augmenté à \$95000, les VVIP ont été retirés, l'expérience requise dans des rencontres internationales multilatérales de grande envergure a été retiré, l'éditeur en chef a été remplacé par un chef de projet, et la note de passage pour chacun des critères cotés a été remplacée par une note de passage globale de 65% pour l'ensemble des critères cotés.

**Mais cette offre enfin accessible aux photographes caanadiens, ils ne l'on jamais publié sur le site internet de achat.et.vente du gouvernement, la cachant à tous les canadiens ! un élément fondamental des appels d'offres.**

AMC (Affaires Mondiales Canada) m'invite donc directement à cette autre DP par courriel avec des critères beaucoup plus bas et accessible et un budget augmenté à 95 000 \$ cette fois ci.

Suite à cette demande reçue directement de la responsable Véronique Sabourin la responsable du contrat au gouvernement, j'ai décidé de préparer un appel d'offres en associant mon entreprise à 9336-3950 Inc., propriété de Vincent Ethier, qui possède une grande expérience de la photographie et du service de photographie de presse, tout comme moi.

À nous deux, nous avons toutes les critères obligatoires, les connaissances et l'expérience pour effectuer le travail professionnellement et trouver les bonnes personnes pour compléter le travail avec nous dans cette deuxième offre beaucoup plus intéressante et accessible.

Ancien photographe officiel du Fairmont Le Château Frontenac, je compte de nombreuses années d'expérience dans la couverture d'événements protocolaires importants. Je suis également écrivain pour le magazine PhotoNews depuis 2010. La photographie c'est ma spécialité depuis plus de 20 ans. De son côté, M. Vincent Ethier est un photographe pigiste avec un portfolio professionnel impressionnant. Il est notamment photographe régulier pour RDS et il a couvert les Olympiques d'hiver à PyeongChang. Il possède donc le profil recherché pour mener à bien ce projet avec moi.

Afin de compléter la soumission, en plus de répondre à toutes les questions, il fallait constituer une équipe de 15 personnes. Nous devions fournir les noms, les CVs, les lettres de disponibilité, les portfolios en ligne, des références de projets et les détails, passez la sécurité à la GRC, fournir des copies papier et il fallait également fournir une liste de personnel de remplacement, etc.

Un travail long et ardu. J'ai même demandé deux fois pour une extension pour compléter les infos demandées. Des extensions qui comme la deuxième DP cachée du gouvernement n'a jamais été publiée.

Cependant, **cette version était destinée à eux seuls, car ils ne l'on jamais publié sur le site internet de achat.et.vente du gouvernement**, Il s'agit d'un élément fondamental aux appels d'offres.

Ils ont donc empêché tous les photographes canadiens et les entreprises photographiques canadiennes d'y participer et donné le contrat à Fabien Durand de Keepoint directement, un spécialiste en appel d'offre sans aucuns critères obligatoires qui a bâclé une soumission et pensait s'en tirer facilement en s'associant au gouvernement pour frauder le contrat.

Dans leur magouille, ils ont même utilisé le même numéro de DP alors que les critères avaient drastiquement baissés et qu'ils ont augmenté la clause de limitation des dépenses d'une version à l'autre de \$75000 à \$95000.

Cette modification non divulguée du processus était une mesure efficace et illégale visant à empêcher tous les Canadiens de participer. Pratique pour donner le contrat à Keepoint.

Ils l'ont gardé secret !

Ils ont même enlevé la sécurité avec une côte SECRET dans la première DP à aucune côte de sécurité sur leur DP cachée ! L'annexe C sur la sécurité du contrat a donc disparue d'une version à l'autre.

En fin de compte, comme prévu par le gouvernement, seuls deux soumissionnaires ont concouru pour ce contrat.

C'était un jeu d'enfant de donner un contrat facile à Fabien Durand de Keepoint de cette façon.

Nous étions donc deux joueurs dans un match qui était décidé d'avance.

Mais pourquoi le gouvernement m'a invité afin que je participe à cette version cachée du grand public ?

Tout simplement parce qu'ils avaient besoin d'un deuxième soumissionnaire...

J'étais l'invité au dîner de cons, le larbin, le faire-valoir.

Un appel d'offres gagné unilatéralement serait fort probablement enquêté et ils le savaient.

### **Comment ai-je réalisé cela?**

Bien sûr, j'ai perdu l'appel d'offres, et l'histoire aurait pu s'arrêter là, mais le monde de la photographie professionnelle est très petit à Québec et j'ai finalement découvert ce qui s'était passé.

**Le lundi 7 mai 2018**

J'ai été informé par e-mail que je venais au 2e rang de l'appel d'offres fédéral.

Il n'y a eu que deux participants au contrat photo de 95 000 \$, le plus important jamais attribué au Québec.

Keepoint l'a donc remporté pour 49 515 \$ et il avait apparemment une note technique plus élevée que la nôtre !

La différence de prix entre la première position et la seconde n'était finalement que de 3 points - tout cela semblait très étrange. Nous avons répondu à toutes les questions de la DP religieusement mais le contrat a été attribué à Keepoint, sans expérience dans le domaine de la photo professionnelle.

**Mardi le 8 mai 2018:**

M. Francis Vachon, un photographe professionnel que j'avais inscrit dans la liste de 15 personnes que j'ai envoyée lors de ma soumission, m'appelle et me mentionne avoir été contacté le lendemain de la clôture de l'appel d'offres pour travailler au G7 par le photographe politique M. Clément Allard, qui lui, avait reçu une demande d'une certaine Mme Robson du gouvernement fédéral ?

J'ai donc contacté Mme Véronique Sabourin, la responsable du contrat de Photographie du gouvernement afin d'avoir des explications. Elle me répond qu'ils n'ont pas le temps pour un débriefing, que le G7 est dans un mois de leur envoyer les questions par courriel.

**Mercredi le 9 mai 2018**

Alors que j'informe les responsables du contrat du gouvernement que j'ai demandé à l'ombudsman des explications car tout ceci est très louche, ils me donnent maintenant un rendez-vous téléphonique et un débriefing à leur bureau le lendemain. Lors de l'entrevue téléphonique on me confirme que on ne sait rien à propos de Mme Robson, et que le prix du contrat sera bel et bien de \$49,500.00

**Jeudi matin le 10 mai :**

Lors du débriefing avec le gouvernement à leur bureau de Québec, le responsable du projet M. Dave Mathews m'informe que les supposées demandes étaient un erreur humaine, que c'était l'erreur de Mme Robson ... qu'elle était nouvelle et... âgée.

De retour chez moi, une simple recherche sur internet m'a permis d'apprendre que Mme Robson n'était pas du tout nouvelle et qu'elle avait une grande expérience comme responsable des médias et qu'elle avait l'habitude de travailler sur ce genre de dossiers. Elle était même une grande spécialiste et journaliste des médias canadiens, ancienne de CBC et savait très bien ce qu'elle faisait...

Les mensonges ne faisaient que commencer !

**Vendredi le 10 mai 2018**

Lors d'un appel téléphonique officiel par l'ombudsman au responsable du contrat au gouvernement, le prix du contrat a été porté à la hausse par Mme Véronique Sabourin de \$49 500 à 95000\$. Il s'agit du maximum alloué pour le contrat !

L'ombudsman m'informe alors par courriel qu'il doit fermer la plainte avec cette nouvelle information, car son seuil de travail se limite à 101,100\$ et que le montant est dépassé avec les taxes !

L'ombudsman veut donc fermer illégalement ma plainte ce jour-là en nous mentant sur le seuil de son travail qui, supposément, dépassait 101,100\$. Cependant les taxes ne doivent pas être comptabilisées Ils nous privaient donc d'une enquête illégalement !

**Mardi le 14 mai 2018 :**

Suite à une réponse bizarre de la directrice Mme Sophie Bainbridge sur la raison pour laquelle le prix pouvait varier à tout instant malgré un appel d'offres où les besoins étaient clairs et définis d'avance, l'ombudsman accepte finalement la plainte. Il demande à M. Clément Allard, le photographe sollicité, de lui fournir les courriels des démarches des responsables du contrat du gouvernement.

**C'est ici que l'histoire devient plus grave.**

**Mercredi le 15 mai 2018:**

L'ombudsman m'informe que les gens des médias du gouvernement fédéral, , c'est-à-dire les gestionnaires de projets en charge du contrat et de la DP, incroyables mais les évidences sur courriels sont là sous mes yeux les gens du gouvernement recherchait des photographes pour eux et Keepoint! Les responsables du contrat et des médias du G7 M. Dave Mathews, chef de projet photo et vidéo et des médias, qui avait signé les évaluations des appels d'offres avec Mme Patricia Skinners ainsi que la fameuse Mme Lyne Robson tous des d'Affaires Mondiales Canada, ainsi que leur ami M. Réal Jean,

ancien conseiller aux opérations médias, chez AMC et maintenant au ministère de la Francophonie, **recherchaient activement des photographes illégalement parmi leurs contacts personnels !**

L'ombudsman m'a alors envoyé les courriels incriminants des fonctionnaires fédéraux avec la permission de M. Allard qui a reçu les sollicitations illégales.

Je vous rappelle que l'appel d'offres est, à ce moment, FERMÉ depuis une semaine, que les critères de sélection des photographes étaient très pointus et qu'il fallait fournir une foule d'informations précises pour chaque membre de l'équipe dans la soumission...

Ces recherches illégales des fonctionnaires fédéraux parmi leur contact personnels le lendemain de la fermeture de cette appel d'offre cachée, mettait en lumière leur fraude du contrat. La suite confirme les choses.

Pour faire simple, Keepoint était une façade, un prête-nom, le travail était fait par les responsables de l'octroi des contrats... ils se sont gardé ce contrat pour eux. Vraiment décevant pour des spécialistes médias avec une longue expérience travaillant pour notre gouvernement. Pas de Presse Canadienne, l'occasion était trop belle, ils ont refait une soumission cachée, plus payante, avec des exigences plus souple, pas de sécurité, et donné le contrat à Keepoint.

---

### **La réplique du gouvernement**

Sachant que je venais de recevoir les courriels incriminants, et sachant maintenant que je venais de découvrir que je me faisais jouer dans le dos illégalement, Mme Véronique Sabourin, la responsable du contrat, porte plainte contre moi à la Sureté du Québec pour menace et harcèlement parce que je lui dis qu'elle va en entendre parler dans les journaux et aux nouvelles télévisées de ces courriels et de leurs agissements illégaux.

Je dois donc me présenter au poste de police, on m'arrête, puis me relâche sous promesse de ne plus les contacter et de me présenter dans deux mois pour aller prendre mes empreintes digitales. Le gouvernement était en mode panique car les preuves de fraudes et collusion commençaient à sortir... Elle enlèvera sa plainte à la police quelques semaines plus tard. Mais leur intimidation ne m'a pas empêché de poursuivre ma quête pour la vérité.

J'ai donc dû me diriger vers le Tribunal de Commerce Canadien pour essayer d'avoir des réponses à mes questions et essayer de faire avorter le contrat avant le début du G7 qui avait lieu 3 semaines plus tard.

Je fais donc une plainte au Tribunal de Commerce Canadien et leur explique la situation.

Compte tenu des preuves de changements de prix journaliers, des courriels de recherches illégaux des chargés du projet du gouvernement après la fermeture de l'appel d'offres, et devant une situation où il était évident que Fabien Durand de Keepoint ne remplissait aucun des critères demandés, le Tribunal de Commerce International Canadien accepte la plainte.

Faire les choses à moitié apporte des difficultés. Keepoint et les fonctionnaires fédéraux des Affaires Mondiales Canada qui octroyaient le contrat recherchaient encore des photographes 4 jours avant le début du G7, et ils ont appelé cette fois-ci directement M. Francis Vachon qui était sur notre liste de photographes professionnels.

Il était déjà engagé pour le G7 pour un autre média et il m'a transféré la demande car il était au courant que j'étais en pleine enquête pour faire sortir la vérité.

J'ai donc moi-même appelé la personne du gouvernement qui l'avait appelé. Incroyable, ils cherchaient encore des photographes illégalement !

Mme Valérie Englebert recherchait donc des photographes pour les Affaires Mondiales Canada (son mari M. Olivier Geuzaine est le chef de cabinet des Affaires Mondiales Canada!) ...

Des recherches pour un événement sur l'égalité des sexes prévu depuis longtemps au contrat du G7. J'enregistre donc la conversation avec Mme Valerie Englebert et les faits sont troublants, encore une fois, sans sécurité, à la bonne franquette quoi, ils cherchaient des photographes... Ils leur manquaient encore de photographes pour leur magouille !

Un contrat extra de plus de 10 817.00\$ est donc ajouté au contrat du G7 de M. Fabien Durand de Keepoint, alors que Keepoint est justement sous enquête au Tribunal de Commerce International Canadien.

Et la valeur du contrat change encore de prix!

Une facture à la baisse est déposée au Tribunal de Commerce International canadien pour accommoder cette nouvelle information et ne pas atteindre le seuil du TCCE et devoir répondre de leurs actes !

La valeur du contrat n'est plus de \$95,000.00 mais de \$83,350.00 maintenant !

Avec le contrat de Mme Englebert, le total est maintenant de \$94,167.50

La facture baissée les sauve encore du seuil du Tribunal et la plainte est fermée.

Cependant, le Tribunal de Commerce International Canadien écorche le gouvernement dans son Ordonnance. Il se questionne sur plusieurs agissements illégaux du gouvernement qui demeurent sans réponse.

J'avais même demandé à l'ombudsman et au Tribunal de Commerce International Canadien, avant le G7 de vérifier les critères obligatoires de Fabien Durand de Keepoint et de faire annuler ou du moins, réviser ce contrat. Je n'ai jamais eu de réponses sur ce point.

Pourtant il était bien évident que Fabien Durand n'avait aucun des critères obligatoires ni expérience dès le départ.

Après avoir changé la valeur du contrat de \$49,515.00 à \$95,000.00 en calculant faussement les taxes et fermant l'enquête à l'ombudsman qui aurait dû se poursuivre. Le prix du contrat se retrouve, cette fois-ci à \$83,350.00 sous le seuil de \$101,100.00, ce qui empêche la tenue d'une autre enquête et leur permettent de se sauver encore une fois de répondre aux questions sur le contrat...

Je me retrouve alors avec juste des plaintes fermées au Tribunal de Commerce International Canadien et à l'ombudsman !

Avec cette dernière facture de \$94,167.50, je retombe donc dans la juridiction de l'ombudsman.

Mais l'ombudsman m'informe qu'il ne peut pas ré-ouvrir une plainte fermée, ou ré-ouvrir une enquête, même si elle a été fermée illégalement en ne respectant pas leurs propres règles vu qu'ils ont calculé les taxes et fermé illégalement ma plainte !

L'ombudsman m'annonce alors qu'ils feront un rapport de plainte sur les critères obligatoires et sur la séparation des contrats mais qu'aucune enquête ne pourra avoir finalement lieu.

Ils m'informent qu'ils ne peuvent rien faire pour la fraude et que je dois m'adresser à la GRC.

Je ne peux plus leur parler, le tout se fait en privé pour l'ombudsman. Un rapport sera donc émis 120 jours ouvrables plus tard. Prévu pour le 18 décembre 2018.

Pendant ces plusieurs mois d'attente, la GRC, le Bureau de la Concurrence et l'UPAC se renvoient la balle avec les documents partagés et personne ne fait rien ni n'enquête, la patate est trop chaude, mais les preuves sont là mais on les ignore...

Le rapport de l'ombudsman est finalement rendu après ces plusieurs mois, le 18 décembre 2018.

Un rapport bidon... Une grande quantité d'événements graves et illégaux, de preuves de collusion et de faits importants ont été omis dans ce rapport bidon. Aucune mention des courriels de recherche de photographes illégaux survenus après la fermeture de l'appel d'offres.

Ils ont aussi omis de parler du fait qu'ils ont caché la deuxième version de l'appel d'offres aux canadiens, les empêchant de participer, enlevée la sécurité pour pouvoir se trouver des photographes facilement, n'ont pas expliqué les changements de prix, en plus de romancer que Keepoint avait fait une soumission et inventé des chiffres qui ne se tiennent pas debout.

M. Éric Couves, un étudiant à l'Université d'Ottawa, a signé la première version sur la sécurité qui a été complètement enlevée (l'Annexe C a disparu sur la deuxième version de l'appel d'offres cachée au public) refuse de commenter, en fait tous les intervenants des médias du G7 refusent de commenter sur le dossier, la transparence est nulle... Et les preuves sont accablantes.

Les courriels de recherche de photographes des employés des médias du G7, et plusieurs actes illégaux et criminels dans ce rapport son volontairement omis pour protéger les fonctionnaires de



fraude, collusion et abus de pouvoir, des actes illégaux qui s'avéreront criminels additionnés avec les autres preuves.

Malgré toutes les omissions graves dans le rapport, l'ombudsman confirme en plus que des courriels ont été supprimés et ajoute plus irrégularités commises par les Affaires Mondiales Canada pour noyer les vrais preuves omises...

Tout est caché à l'accès à l'information depuis plus d'un an, M. Durand de Keepoint affirme qu'il n'a rien à se reprocher mais refuse de montrer sa soumission même si je l'accuse publiquement de fraude et collusion avec le gouvernement. J'ai reçu deux mises en demeure de sa part mais c'était simplement pour essayer de m'intimider bien sûr.

J'ai également reçu une mise en demeure de M. Olivier Geuzaine, le chef de cabinet qui affirme qu'il ne veut pas que je parle de sa femme qui recherchait des photographes seulement 4 jours avant le G7, sans sécurité, sans barèmes, pour son cabinet... Il me partage, entre autre, ne pas connaître Fabien Durand de Keepoint...

L'ombudsman conclut donc dans son rapport bidon que le contrat aurait finalement dû nous être accordé considérant avoir reçu seulement deux candidatures au dossier et que Keepoint ne pouvait être éligible... en bon deuxième, nous avons tous les critères obligatoires et remplis toutes les conditions, nous aurions donc dû gagner... malheureusement ce n'est pas la vérité, nous étions les faire-valoir pour leur deuxième soumissionnaire.

Alors l'ombudsman propose que le gouvernement nous dédommage au maximum de ses limites selon ses règles, soit 10% du montant total avant les extras au contrat. Une belle histoire, prenez le chèque de 8 350\$ M. Roy, et on tourne le tout en erreur et on oublie au plus vite toute cette histoire.

Cependant, après avoir envoyé une mise en demeure au gouvernement au mois de janvier 2019, demandant aussi des explications et des excuses, et après des mois de discussion, je refuse toute offre de leur part.

Ils ne veulent absolument pas admettre leurs méthodes tordues, quand je sais qu'ils ont empêché la concurrence et fraudé le contrat de photographie du G7, et je ne veux pas être complice de leur crime. Aucun argent ne peut acheter la justice selon mon éducation, étant parfaitement au courant du dossier, il faut comprendre que je me sentirais complice des fraudeurs si j'acceptais de l'argent sans que justice soit faite et que les photographes canadiens aient des excuses et que cessent ces pratiques criminelles.

Les photographes canadiens ont donc été volés du plus gros contrat de l'histoire du Québec.

Nous avons, moi ainsi que notre équipe de 15 personnes, servit de faire-valoir aux gens des médias du gouvernement des Affaires Mondiales Canada qui organisaient le G7 avec leur prête-nom, un spécialiste en appel d'offre fédérale, Fabien Durand de Keepoint.

Tous les détails et documents pertinents du contrat ainsi que les soumissions sont toujours cachées par l'accès à l'information. Plusieurs plaintes sont acceptées au Commissariat à l'information mais rien ne bouge depuis l'an passé. Les enquêteurs quittent, sont remplacés, un travail pathétique sur toute la ligne...

Fabien Durand de Keepoint a participé à un contrat qu'il n'avait aucune chance de gagner ou il ne pouvait même pas participer, tout qu'un spécialiste en appel d'offre, moi ça m'a pris 2 mois à bâtir le tout et trouver le bon personnel, tellement ardu que j'ai demandé deux extensions de temps pour finaliser les dossiers compliqués de chaque photographe et membre de l'équipe.

Les représentants du gouvernement se sont assurés de cacher aux Canadiens une autre version de la DP, rien que pour eux, beaucoup plus accessible et plus intéressante financièrement, sans diffusion sur Internet. Fraude facile! Nous gardons le contrat, oh désolé nous le donnons à Fabien Durand de Keepoint. Et je deviens... Michel Roy, le faire-valoir, qui ne connaissait rien au processus d'appel d'offres avant cette heure, mais j'avais eu toute l'aide de la gestionnaire des contrats Véronique Sabourin pour pouvoir participer avant la clôture de l'appel d'offres. ..afin qu'il y ait deux concurrents pour le contrat.

Ils se sont sûrement dit : « il est le parfait invité au dîner de con ce Michel Roy de Digital Direct, petit travailleur autonome de Québec, il n'a jamais fait d'appel d'offres ».



Cependant, je ne suis pas un idiot. Avec la F1 à Montréal au même moment, ils ont manqué de photographes. L'honnêteté de M. Clément Allard, qui a accepté de partager les courriels illégaux, et de M. Francis Vachon, qui avait travaillé pour le G20 et le Sommet de la Francophonie et qui figurait sur notre liste, a fait la différence pour révéler la vérité.

Merci au Tribunal de commerce canadien et ses remarques pertinentes dans son Ordonnance qui soulèvent des faits troublants.

M. Dave Mathews, Mme Patricia Skinners, Mme Lyne Robson, tous d'Affaires mondiales Canada et leur ami M. Réal Jean, ancien conseiller aux opérations média, se sont salés les mains. Cette situation très importante et comme bien d'autres n'ont jamais été discutée dans le rapport bidon de l'ombudsman !

Plusieurs photographes m'ont dit qu'ils ne participeraient pas à ces compétitions car ils avaient été organisés à l'avance. Il est temps que tout cela s'arrête.

Les médias ont refusé de partager toute information contenue dans ce dossier et ont tout fait pour le cacher ou l'enterrer pendant plus d'un an - protégeant les médias gouvernementaux de sorte que le public ne soit pas au courant de cette histoire, même si elle est d'un très grand intérêt public.

Les articles exclusifs de Capitale Médias (!) Cache donc les preuves sérieuses de collusion pour protéger les fraudeurs. Deux articles dans les journaux et sur le réseau Capitales Médias ont été produits en collaboration avec Antoine Pellerin, professeur à l'Université Laval (lauréat du prestigieux prix Pierre Elliott Trudeau), mais ils ont refusé de répondre à mes courriels pourquoi les preuves de fraude et collusion sont omises.

De plus, mon partenaire dans ces articles de journaux n'a jamais été consulté, ni avant ni après les articles, un beau travail de "camouflage" du journaliste Marc Allard du journal LeSoleil, des journaux Capitales Médias, en collaboration avec le professeur de l'université Laval qui essaie de faire passer le tout dans les erreurs administratives, mais les fraudeurs ont dépassé cette limite il y a bien longtemps.

L'Université Laval et Le Soleil de Capitales Médias refusent de me parler. Ils m'ont même écrit de ne plus les contacter.

Les journaux de Quebecor n'ont jamais parlé du dossier, sachant que Fabien Durand de Keepoint a été leur spécialiste en appel d'offre de 2011 à 2016.

Et tous les autres médias canadiens n'ont jamais repris les informations et refusent de me répondre et d'informer les Canadiens de ce dossier important.

La GRC me dit que le dossier est toujours à l'étude au département juridique de Montréal, plus d'un an après la réception des documents, je n'ai aucune communication avec eux, on m'ignore.

Le Bureau de la concurrence et l'UPAC ne font rien, ou ferment les yeux, car ils sont également au courant depuis un an.

J'ai contacté plusieurs députés et plusieurs médias français et anglais, et la devise est claire : ils ignorent tout, dans l'espoir que tout s'effrite et soit oublié.

Et si vous essayez de creuser pour obtenir un peu plus d'information sur la façon dont les soumissions ont été évaluées, vous ne trouverez rien. Les documents accessibles par l'accès à l'information sont tous caviardés, les plaintes au [commissariat à l'information](#) piétine depuis plus d'un an, déjà deux enquêteurs assignés à mon dossier ont quittés le travail, on a dû les remplacer.

La fuite est évidente partout, le dossier est sérieux cependant.

Il est grand temps que les canadiens prennent conscience de cette collusion au G7 2018 et prennent la parole pour demander à la GRC de faire son travail et d'enquêter.

Copyright © 2019 Michel Roy

**Michel Roy**

Photographe - Cinéaste

[info@digitaldirect.ca](mailto:info@digitaldirect.ca)

Tél.: 418-406-1011 | Cell: 418-905-4466

[www.digitaldirect.ca](http://www.digitaldirect.ca)

[www.video4k.ca](http://www.video4k.ca)

